

Communiqué de presse

FONCTION PUBLIQUE GAGNER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Un projet d'accord en recul par rapport à 2013!

Lors de l'ouverture des négociations le 10 septembre pour un nouvel accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique, Olivier Dussopt, Secrétaire d'État, a pris "l'engagement d'améliorer l'existant et de tendre, par des mesures contraignantes et plus opérationnelles, à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique. » et d' « agir sur les racines profondes des inégalités, avec l'ambition de résultats tangibles d'ici à la fin du quinquennat ».

À la réception du projet d'accord reçu le 21 septembre, il est clair que pour la CGT le compte n'y est pas et que le gouvernement n'est pas prêt d'agir sur les « racines profondes » des inégalités. Pire, les reculs par rapport à l'accord de 2013 sont manifestes.

En effet la question fondamentale de la revalorisation des métiers à prédominance féminine a totalement disparu... à croire que c'est devenu une expression grossière. L'application du principe de « salaire égal pour un travail de valeur égale » énoncé dans le Code du travail ainsi que de la norme n°100 de l'Organisation Internationale du Travail est balayée par la grande vague d'austérité budgétaire.

La référence de présentations aux instances représentatives locales n'est plus mise en avant, comme dans l'accord de 2013. Cela ne fait que confirmer les réformes annoncées qui aggraveront les inégalités entre les femmes et les hommes avec la fin des prérogatives des Commissions Paritaires, des Comités Techniques ou encore des Comités d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.

La focale concernant le traitement des écarts de rémunération n'est fait qu'à travers les écarts « inexpliqués », mais que fait-on des écarts expliqués tels que : les métiers à prédominance féminine, les retards de carrière, les conséquences de la maternité...

La CGT, force de propositions, fera tout pour améliorer le projet d'accord qui est intolérable en l'état.

Par ailleurs, les 9 organisations représentatives de la Fonction publique se réuniront le 11 octobre en intersyndicale avec comme ordre du jour dédié l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La CGT exige que les annonces soient suivies de faits et d'actes visant à supprimer concrètement les inégalités entre les femmes et les hommes.